

NOUVEAU LE CIRCUIT PÉDAGOGIQUE

Un espace de sensibilisation à découvrir...

Pas à pas, devenez un véritable écocitoyen en parcourant le circuit pédagogique de Labessière-Candeil. Un circuit pédestre de 1 km vous attend, ponctué de scènes thématiques et d'expériences scientifiques. Plongez « au cœur du bioréacteur », déambulez dans le jardin des énergies renouvelables et découvrez les techniques de valorisation des déchets. Le circuit pédagogique vous livrera trucs et astuces pour consommer de façon responsable et réduire notre impact sur l'environnement. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

En groupe, en famille ou entre amis, partagez un moment de découverte ludique. Les ambassadeurs du tri vous accueillent sur réservation, toute l'année, du lundi au vendredi. Contactez-les au **05.63.81.23.50** ou à **ambassadeurs@trifyl.fr**



La sensibilisation version Trifyl c'est aussi chaque année...

- 10 000 foyers informés en porte-à-porte par les ambassadeurs du tri,
- 4 000 personnes accueillies pour la visite des centres de tri de Blaye-les-Mines et Labruguière,
- 2 000 élèves bénéficiant d'un programme pédagogique sur-mesure,
- la participation à plus de 30 manifestations locales,
- 30 000 visiteurs sur son site Internet **www.trifyl.fr**.

DECODAGE ET SI MA VOITURE ROULAIT GRÂCE À MES DÉCHETS ?

Mise en service des premiers véhicules fonctionnant au biométhane carburant...



Vous n'y aviez probablement jamais songé et pourtant c'est possible... Les déchets résiduels produits sur le territoire sont acheminés chaque jour vers le bioréacteur de Labessière-Candeil, où ils subissent une dégradation accélérée. Le biogaz alors produit est capté puis valorisé en électricité, en hydrogène et en biométhane carburant. Dans un souci de préservation de l'environnement et de développement durable, Trifyl a choisi de transformer son parc automobile de façon à utiliser le biométhane carburant issu de nos déchets. Ouvrez grand les yeux, un premier véhicule vient d'être mis en service, vous pourriez le croiser sur votre route...



La valorisation du biogaz version Trifyl, trois modes de valorisation grâce au bioréacteur...

- **La production d'électricité** : une valorisation en marche depuis septembre 2010 qui permettra de produire 9 millions de kWh par an soit l'équivalent du besoin annuel de 10 000 habitants.
- **La production de biométhane carburant** : mise en service du premier véhicule en novembre 2010 qui sera suivie, dès le premier trimestre 2011, de la mise en service d'un camion fonctionnant à 100% au biométhane carburant.
- **La production d'hydrogène, investissement de Trifyl dans la recherche et le développement** : notre défi à terme, équiper des véhicules avec des piles à combustible alimentées en hydrogène. Elles présentent un double avantage, celui de posséder un fort pouvoir énergétique et celui de ne rejeter ni polluants, ni gaz à effet de serre.



Plus d'info sur **www.trifyl.fr**

TRIFYL infos

WWW.TRIFYL.FR

DÉCEMBRE 2010

REGARDS CROISÉS

Le tri du verre, une priorité pour Trifyl



Notre action est guidée par la volonté d'offrir à nos déchets l'avenir qu'ils méritent. En 2010, nous avons fait le choix de concentrer nos efforts de sensibilisation sur le

tri du verre. Ce matériau nous accompagne au quotidien et présente la qualité rare de pouvoir être recyclé à l'infini. Grâce aux efforts de tous, 75% du verre est aujourd'hui trié et recyclé sur notre territoire.

Ces résultats sont très encourageants, mais ensemble, nous pouvons aller encore plus loin... Même pendant les fêtes, pensons à trier notre verre chaque jour pour lui donner une nouvelle vie.

2010 a aussi été l'année des grands projets en termes de valorisation énergétique. Nous avons fait le choix d'une valorisation de nos déchets résiduels en électricité, en biocarburant et demain, en hydrogène.

Eclairer nos maisons ou faire rouler nos voitures grâce à nos déchets est aujourd'hui possible. En investissant dans la recherche et le développement, nous prenons l'engagement de faire toujours mieux pour notre environnement.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter, au nom du Comité Syndical et des équipes de Trifyl, une bonne année 2011 pour vous et vos familles, placée sous le signe de la solidarité et de la préservation de notre environnement.

Jean-Marc Pastor
Président du Syndicat Trifyl

Nous avons la chance d'avoir une industrie verrière locale très active. Trier le verre, c'est aussi participer à l'économie locale, économiser des matières premières et maîtriser la facture du contribuable. Chacun est concerné : agissons efficacement par notre geste verre !



Jean-Pierre GARDES
Président de la Commission
Optimisation et Filières Trifyl



DOSSIER | LE VERRE : TRI ET RECYCLAGE - p.2-3

ZAPPING



NOUVEAU

Un circuit pédagogique à découvrir - p.4



Et si ma voiture roulait grâce à mes déchets ? p.4

A LA UNE LE VERRE

TRI ET RECYCLAGE



IL ETAIT UNE FOIS ...

Le verre, une histoire longue de 5 000 ans

Les premières utilisations du verre se font en Mésopotamie, 3 000 ans avant notre ère, sous forme de perles. 1 500 ans plus tard, les premières pièces en verre creux sont coulées et de nouvelles techniques permettent d'obtenir un verre translucide. L'Égypte s'affirme alors comme un centre verrier très avancé. C'est un peu avant l'ère chrétienne, en Syrie et en Palestine, que le soufflage du verre aurait été inventé et que le verre transparent aurait vu le jour. Depuis le 1^{er} siècle, l'industrie du verre n'a cessé de se développer ■

COMPRENDRE ...

Le recyclage, un process reproductible à l'infini et organisé autour de 7 étapes clés



ZOOM

Le calcin c'est quoi ?

Le verre trié est broyé en petits morceaux pour former le calcin. Il est ensuite fondu de façon à produire de nouvelles bouteilles.

RENCONTRE ...

Sonia, ambassadrice du tri depuis 5 ans

Quelle est votre mission ?

Notre mission d'ambassadeur du tri est surtout orientée sur des actions de terrain qui nous conduisent au plus près des citoyens pour les sensibiliser à l'importance du geste de tri. Concrètement, mon travail consiste en des animations dans les classes scolaires, des visites des centres de tri et des actions d'information en porte à porte. Ces actions sont communes aux 10 ambassadeurs du tri intervenant sur le territoire.

De quoi êtes-vous la plus fière ?

De participer à un grand challenge collectif, celui de mieux trier nos déchets pour limiter notre impact sur l'environnement. Les résultats sont au rendez-vous... Grâce aux efforts de tous, 75% du verre est aujourd'hui trié sur le territoire mais, j'en suis sûre, nous pouvons aller encore plus loin....

Pourriez-vous nous donner un truc, une astuce pour ne jamais oublier de trier notre verre ?

Trier c'est simple, mon conseil sera donc purement pratique : réservez un contenant au seul tri du verre dans votre cuisine (sac, caissette ou carton). Une fois plein, vous n'aurez qu'à le vider dans la colonne à verre la plus proche de chez vous.

CHIFFRES CLÉS

Le saviez-vous ?

40 kg

c'est la quantité de verre produit par an et par personne.

22 €

c'est le prix de rachat du verre par les filières de recyclage.

94 %

c'est le pourcentage de verre produit à partir du calcin, grâce à notre tri.

25 %

c'est le pourcentage d'emballages en verre qui sont encore jetés dans la poubelle ménagère.

PARTAGER ...

7 raisons de trier son verre

Maîtriser la facture du contribuable

Mise à la poubelle, 1 tonne de verre coûte 72 euros au contribuable, alors que son recyclage rapporte 22 euros la tonne.

Réduire le poids de nos poubelles

Le verre représente 13% du poids de notre poubelle ménagère. Trier le verre est une solution pour faire maigrir notre poubelle.

Assurer la sécurité de tous

Laisser du verre dans nos poubelles présente des risques pour toute personne en contact avec nos déchets, en particulier les agents chargés de la collecte.

Recycler à l'infini

Le verre est recyclable à l'infini. Avec 100 bouteilles triées, on produit 94 nouvelles bouteilles.

Economiser énergie et matières premières

La fabrication d'une tonne de verre recyclé permet d'économiser 119 litres de fioul, 650 kg de sable et de 540 l d'eau par rapport à la fabrication d'une tonne de verre produit à partir de matières premières.

Préserver notre environnement

Ces économies d'énergie permettent de réduire la production de gaz à effet de serre (200 kg de CO₂ en moins par tonne de verre recyclé).

Soutenir l'emploi et l'industrie locale

Collecter, trier et recycler le verre sont autant de sources d'emplois dans le Tarn. La verrerie d'Albi, qui recycle le verre que nous trions, emploie à elle seule 265 personnes.

PRATIQUE ...

Trier c'est facile

- **Quel verre trier ?**
Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre
- **Où déposer mon verre trié ?**
Dans les colonnes prévues à cet effet. Il y en a forcément une près de chez vous.



DECOUVRIR ...

La verrerie d'Albi



Depuis le 14^{ème} siècle, cette entreprise perpétue la grande tradition verrière. Le verre que nous trions y est acheminé, surtrié, puis transformé. Industrie locale et historique, la verrerie d'Albi recycle le verre et participe ainsi à la préservation de nos ressources. Des visites sont organisées pour les groupes, l'occasion de découvrir le processus de recyclage permettant d'offrir une nouvelle vie au verre préalablement trié ■

www.voa.fr

REPERES

Trions le VRAI du FAUX

Le verre ne doit pas être mélangé avec les autres emballages triés.

VRAI Collecté avec les autres emballages, le verre se casse en petits morceaux et perturbe le recyclage de certains matériaux (papiers, cartons, plastiques) qui deviennent alors impropres au recyclage.

Je dois laver mes emballages en verre avant de les déposer dans le conteneur.

FAUX Il suffit de bien les vider et de retirer leurs bouchons. Les résidus sont ensuite fondus avec le verre à 1550°C.

Une bouteille faite en verre recyclé est de bonne qualité.

VRAI Les bouteilles en verre recyclé sont strictement de même qualité que celles produites à partir de matières premières à condition que le calcin soit de bonne qualité et ne contienne que du verre.

Tous les verres peuvent être recyclés.

FAUX Les verres de table, comme la vaisselle en verre ou en pyrex ont une composition chimique différente du verre d'emballage, qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Ils doivent donc être déposés dans la poubelle ménagère.

